Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

INFOS DE L'ACADÉMIE 30

International Islamic Fiqh Academy
Académie Internationale du Fiqh Islamique

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Ramadan 1444 – Avril 2023 NUMÉRO 30

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | GRATUIT

L'AIFI pleure le décès de son membre Prof. Abdul Wahab Abu Soulaimane

"Toute âme goûtera la mort. Ensuite c'est vers Nous que vous serez ramenés." Al-Ankabout: 57.

"Ceux qui disent, quand un malheur les atteint: «Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons." Al-Baqara: 156.

Avec des cœurs pleins de foi dans le destin d'Allah, et soutenus par les récompenses immenses qu'Allah le Plus Haut a réservées aux héritiers des prophètes, qui ont prêché avec sincérité. Le Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique a reçu la nouvelle du décès du grand érudit, historien et chercheur, notre père, S.E. Prof. Abdul Wahab bin Ibrahim Abu Sulaiman, qu'Allah ait son ame. Son Éminence a formé des générations d'erudits et contribué à la bibliothèque islamique par des ouvrages importants et des recherches approfondies sur la jurisprudence et ses fondations, ainsi que sur l'histoire et la civilisation. Son Éminence a fait savoir la ville de la Mecque à la Oumma, ainsi que sa mosquée sacrée, de son université, de sa bibliothèque (lieu de naissance du Prophète PSSL), de la porte d'al-Salam et de l'importance de l'Islam dans l'histoire de l'humanité. Son Éminence a également démontré les contributions de la bibliothèque d'el-Haram à la renaissance littéraire et scientifique contemporaine. Son Éminence était un membre fondateur de l'AIFI et a apporté des contributions distinguées en tant que chercheur, presentateur et rapporteur au cours de ses nombreuses sessions et séminaires jusqu'à son décès. Je suis moi-meme témoin qu'il nous a constamment rappelé l'importance du patrimoine islamique et de ses trésors. Son Éminence était méticuleux et insistait sur le fait que la jurisprudence islamique peut faire face aux développements modernes et que l'Ijtihad collectif devrait être utilisé pour gérer les calamités, rectifier les transformations négatives et rationaliser les réformes. En outre, Son Éminence a toujours été un compagnon sympathique, un homme honorable, aimable, modeste et un pacificateur, et le sourire ne quittait jamais sa présence. Son Éminence renonçait souvent son avi lorsqu'il le croyait contraire à l'opinion collective, et il s'efforçait toujours de rester calme et compréhensible lorsque les débats faisaient rage et que les directions divergeaient. L'Académie, ainsi que sa présidence, son Secrétariat général, ses membres et ses experts pleurent le défunt, décédé le lundi 26 du mois de Ramadan en 1444, correspondant au lundi 17 avril 2023. L'Académie aimerait présenter ses sincères condoléances au Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, et à son Prince Héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, ainsi qu'à S. E. Cheikh Abdul Aziz bin Abdullah Aal al-Sheikh, Grand Moufti d'Arabie saoudite et Président du Conseil des Hauts Savants, et aux proches du défunt, à sa famille, à ses étudiants et à l'ensemble de la Oumma, demandant à Allah le Plus Haut de lui accorder Sa vaste miséricorde, de l'embellir de Son pardon et de Son contentement, et de faire sa dernière demeure dans les jardins de la félicité, chez notre Seigneur le plus Puissant. Qu'Allah te fasse miséricorde, ô Abou Anas, et te récompense en notre nom, au nom de la Oumma et de ses savants, comme Il a récompensé un maître au nom de son élève; et qu'Allah le Plus Haut t'unisse à tes frères savants qui t'ont précédé, afin que tu vives parmi les prophètes, les honnetes, les martyrs et les justes, et ce sont là les meilleurs des compagnons.

Au nom du président de l'Académie internationale du Fiqh islamique, de ses membres et de ses experts.

Prof. Koutoub Moustapha Sano.
Secrétaire général
L'AIFI

Le Secrétaire général salue Sa Majesté Roi Mohammed VI à Rabat

A la généreuse invitation du Ministère des Awqaf et des Affaires Islamiques du Royaume du Maroc, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a eu l'honneur de saluer Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, lors de sa participation à la quatrième session des Conférences Al-Hassaniya, qui a été présidée par Sa Majesté le Roi le mercredi 21 Ramadan 1444, correspondant au 12 avril 2023, au Palais Royal dans la capitale, Rabat. La conférence a été donnée par Son Éminence Abd al-Rahman Ibrahim Zaid al-Kilani, doyen de la faculté de charia de l'université de Jordanie, dans laquelle il a abordé "Les objectifs du noble Coran et l'edification des communautés humaines inclusives", en se basant sur les paroles du Tout-Puissant dans la sourate al-Hujurat : "O hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait

de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez." Al Hujurat : 12. Il convient de noter que Son Excellence assiste aux conférences Hassaniya depuis deux décennies et qu'il a déjà donné un cours devant Sa Majesté en 2004, intitulé "Réfuter le terrorisme : des perspectives renouvelées", basé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme : Perspectives renouvelées", basée sur la parole du Tout-Puissant : "Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés". Al-Anfal : 60, dans lequel il a déjà eu l'honneur de donner la conférence aux savants participant aux conférences Hassaniya, devant Sa Majesté le Roi du Maroc, en 2008.

Le Premier ministre malaisien accueille le SG à l'Iftar du Consulat à Djeddah

S.E.M. Dato Sri Anwar Ibrahim, Premier Ministre de Malaisie, a invité S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, à un Iftar collectif le jeudi soir, au début du mois béni de Ramadan de l'année 1444, correspondant au 23 mars 2023, au siège du Consulat Général de Malaisie à Jeddah, en Arabie Saoudite. Après l'arrivée de Son Excellence au Consulat, le Premier ministre malaisien a eu un entretien avec lui, au cours duquel il l'a remercié d'avoir accepté son invitation. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux à S.E.M. Dato Sri Anwar Ibrahim pour son accession au poste de premier ministre de Malaisie après une longue lutte qui a duré un quart de siècle. Le Secrétaire général a prié Allah pour que le nouveau premier ministre gagne la confiance du peuple malaisien, fasse de la réussite son alliée et profite à son peuple et à son pays. Ils ont ensuite échangé des conversations cordiales et discuté des moyens de renforcer la coopération, la coordination et le partenariat entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques, intellectuels et religieux malaisiens. À la fin de la réunion, le Premier ministre malaisien a invité Son Excellence à l'Iftar organisé par le Consulat général de Malaisie en l'honneur de la communauté malaisienne vivant en Arabie saoudite. Il convient de noter que l'amitié entre les deux remonte à trois décennies,

lorsque le Secrétaire général était professeur et vice-président de l'Université islamique internationale de Malaisie pendant seize ans, tandis que le premier ministre actuel était alors vice-premier ministre, ainsi que président de l'université. En reconnaissance de ses efforts et de ses contributions exceptionnelles au progrès de l'éducation en Malaisie en général, et au développement de l'Université islamique internationale en particulier, Sa Majesté le défunt Sultan Ahmad Shah, qu'Allah lui fasse miséricorde, ancien roi de Malaisie, a décerné à Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, le titre de Dato, en hommage aux milliers d'étudiants diplômés qui ont étudié sous la direction de Son Excellence.

Le Président de l'Irak reçoit le S.G. au palais présidentiel de Bagdad

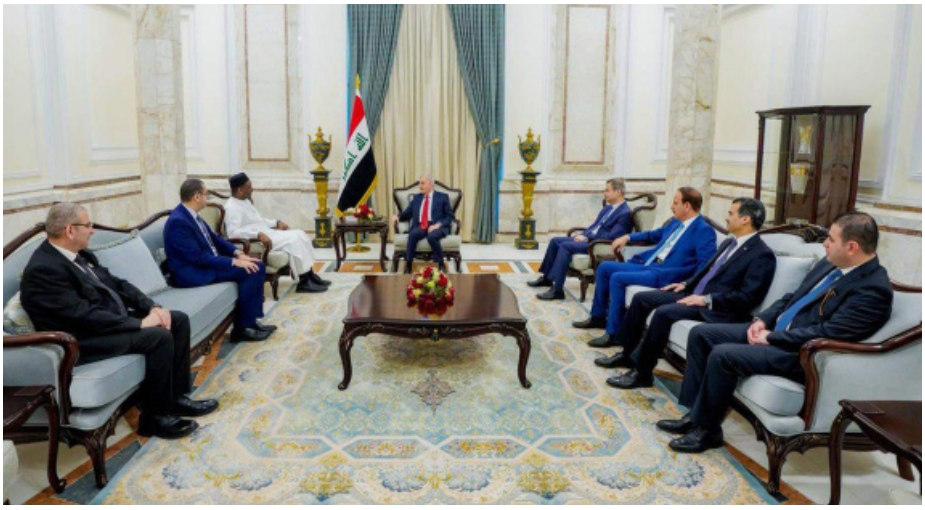

S.E. M. Abdul Latif Rashid, président de la République d'Irak, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, ainsi que la délégation qui l'accompagnait, le dimanche matin 19 Ramadan 1444, correspondant au 9 avril 2023, au palais présidentiel de Bagdad.Son Excellence, le Président de l'Irak, a salué le Secrétaire général et a souligné l'importance des érudits dans la diffusion de la culture de la modération et la présentation de concepts et d'idées modérés dans les relations entre les religions et les sectes islamiques, soulignant également l'importance de confronter les idées extrémistes avec la pensée modérée à travers des programmes et des projets pratiques. Son Excellence a affirmé à cet égard que l'Irak est prêt à fournir le soutien nécessaire à l'Académie, dans la réalisation de ses objectifs et de ses devoirs. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Président pour lui avoir permis, ainsi qu'à sa délégation, de se rendre à Bagdad. Son Excellence a saisi cette occasion pour exprimer l'aspiration de l'Académie à ce que la République d'Irak accueille l'une des prochaines sessions de l'Académie en Irak, à l'instar d'autres États membres de l'OCI. Son Excellence le Président a accueilli positivement cette proposition et a demandé au président du Diwane du Waqf Sunnite d'y travailler prochainement. Ont assisté à la réunion, S.E. M. Mishaan Al-Khazraji, chef du Diwane du Waqf sunnite, et S.E. M. Muhammad Samir Al-Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Irak auprès de l'OCI, ainsi que M. Mohamed Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa. Chef de division des protocoles à l'Académie.

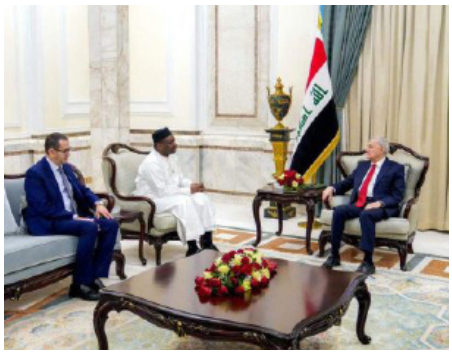

Le Premier ministre irakien reçoit le Secrétaire général à Bagdad

S.E. M. Muhammad Shaya Al-Sawdani, Premier ministre de la République d'Irak, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, le dimanche 19 Ramadan 1444, correspondant au 9 avril 2023, au siège du Conseil des ministres à Bagdad. Au cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue les conditions sociales et politiques générales des mondes arabe et islamique, les principaux défis auxquels est confronté la doctrine islamique de modération et les efforts de paix et de rapprochement. Le Premier ministre irakien a déclaré que les Irakiens ont donné l'exemple en matière d'unité, de coopération et de lutte contre les groupes takfiristes, l'extrémisme et le terrorisme, et qu'ils ont offert des martyrs au nom du "monde libre" pour combattre le terrorisme. Son Excellence a également affirmé que les

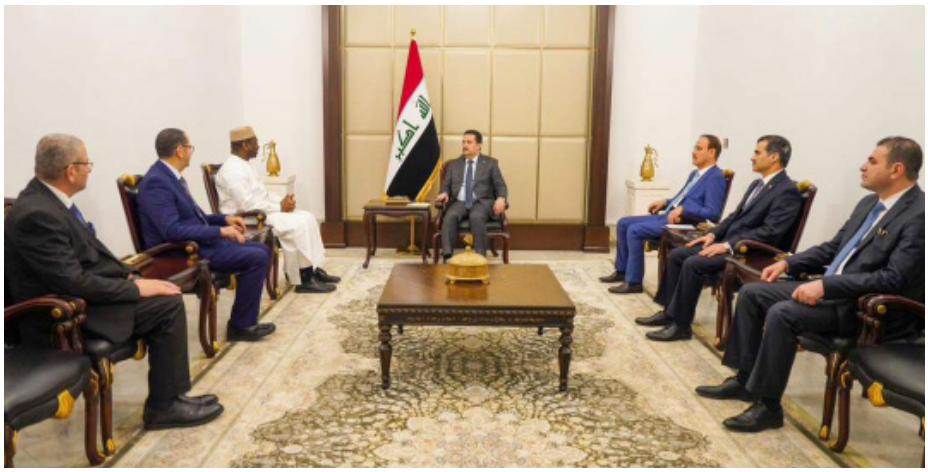

réalisations du peuple irakien résultaient de leur diversité et de sa transformation en une source de force, de paix et de fraternité. Il a également salué le rôle historique de l'Académie internationale de Fiqh islamique dans la promotion de l'unité islamique, de la modération, de la coexistence et de l'épanouissement. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements au gouvernement et au peuple de la République d'Iraq et a donné un bref aperçu sur la vision, la mission, les objectifs et les projets de l'Académie, tout en saluant la position humaine courageuse adoptée par le peuple iraquien dans sa guerre contre les idéologies extrémistes et le terrorisme, ainsi que le rôle humain important et courageux des érudits et des intellectuels iraquiens. Son Excellence a conclu son discours en se réjouissant du renforcement de la coopération, de la coordination et du partenariat entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques et religieux de la République d'Iraq. Ont assisté la reunion, S.E. Dr. Mishaan Al-Khazraji, chef du Diwan du Waqf sunnite, et S.E. M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Iraq auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Jeddah, ainsi que M. Mohamed Adnane Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de division des protocoles.

Le président de la Chambre des représentants irakienne reçoit le S.G.

Le président de la Chambre des représentants, S.E. M. Muhammad Al-Halbousi, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, le dimanche 18 Ramadan 1444H, correspondant au 9 avril 2023, au siège de la Chambre à Bagdad. Son Excellence a exprimé ses profonds remerciements au gouvernement irakien pour son aimable accueil et sa chaleureuse bienvenue, ainsi que sa plus grande appréciation du rôle important joué par le président de la Chambre dans le domaine de la promotion de l'unité et de la réunification nationales, par la promulgation de lois et la rédaction de législations spécifiques. Il a également salué les efforts du gouvernement irakien pour promouvoir l'unité du peuple irakien et lutter contre le sectarisme.Son Excellence a présenté l'Académie internationale du Fiqh islamique comme la plus grande référence jurisprudentielle contemporaine pour le monde musulman, étant donné que ses membres comptent parmi les juristes les plus éminents de l'Oumma, représentant les huit écoles de droit islamiques. À cet égard, Son Excellence a rappelé que l'Académie s'efforce de promouvoir le respect des mosquées et des différences, d'apprécier les imams des différentes écoles et de promouvoir l'éthique de la différence et de la coexistence. Son Excellence a conclu son discours en exprimant les remerciements de l'Académie aux dirigeants et au peuple irakiens pour leur soutien continu à l'Académie, soulignant sa contente pour la signature d'un mémorandum de coopération entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et l'Académie irakienne de Fiqh. Pour sa part, le président du conseil de la Chambre a souhaité une nouvelle fois la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette première visite du genre, saluant le rôle important joué par l'Académie dans la promotion de la coopération, de la communication et du rapprochement entre les érudits de la Oumma issus de différentes écoles et sectes islamiques. Il a également exprimé son souhait de renforcer la coopération, la coordination et le partenariat avec l'Académie dans divers domaines intellectuels d'intérêt commun, en particulier dans le domaine de l'importance des dotations et de leur rôle dans l'édification des nations et la préservation de leur patrimoine. Le président a remercié encore une fois le secrétaire général et la délégation qui l'accompagnait pour leur visite en Iraq, soulignant l'importance de renforcer la coopération et la communication continue, de coordonner les efforts des institutions religieuses pour servir les intérêts de l'Oumma et de diffuser une culture de modération et d'équilibre entre les écoles et les sectes musulmanes afin de réaliser les principes de coexistence pacifique, d'harmonie et de tolérance que la religion islamique nous enseigne. Ont assisté à la réunion, M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Iraq auprès de l'OCI, M. Muhammad Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et M. Amjad Mustafa, chef des protocoles.

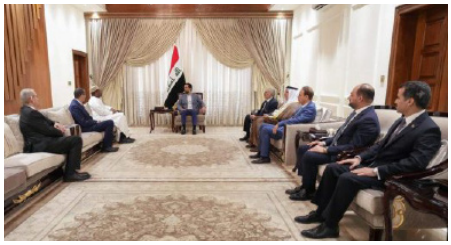

Le Président du Waqf chiite reçoit le Secrétaire général à Bagdad

S.E. Dr. Haider Al-Shammari, président du Waqf chiite de la République d'Irak, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, le samedi 17 Ramadan 1444, correspondant au 8 avril 2023, au siège du Waqf à Ataba, Kadhimiya, dans la capitale irakienne, Bagdad. Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé, ainsi qu'à la Présidence du Bureau du Waqf chiite pour les dotations et les lieux religieux dans tout l'Irak, en particulier à Kadhimiya, que Son Excellence a visité avec la délégation qui l'accompagnait. Son Excellence a ensuite donné un aperçu de l'Académie internationale du Fiqh islamique en tant que plus grande autorité jurisprudentielle contemporaine pour l'Oumma, puisque ses membres sont les principaux érudits et juristes de l'Oumma qui représentent les huit écoles de droit islamiques considérées que les musulmans suivent aujourd'hui dans toutes les parties du monde, notant à cet égard ce que l'Académie cherche à glorifier : les mosquées, le respect des différences, les imams des différentes écoles et les droits de l'homme. Son Excellence a conclu son discours en exprimant la pleine disposition de l'Académie à coopérer avec le Diwan du Waqf dans tout ce qui permet la convergence, l'intégration, la coordination et le rapprochement entre les savants et les penseurs de la Oummah, et il a également exprimé son aspiration à signer un accord de coopération et d'entente entre les deux parties à l'avenir. Pour sa part, le président du Waqf a souhaité une nouvelle fois la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette première visite d'un secrétaire général de l'Académie. Il a salué le rôle important joué par l'académie

dans la promotion de la coopération, de la communication et du rapprochement entre les érudits de la Oumma des différentes écoles islamiques et a exprimé son souhait de renforcer la coopération, la coordination et le partenariat avec l'académie dans divers domaines d'intérêt commun, en particulier dans le domaine de la sensibilisation à l'importance des awqaf et à leur rôle dans l'édification de la nation et la préservation de leur patrimoine. S.E. M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Irak auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah, et S.E. Dr Abdul Wahhab Ahmed Al-Samarrai, ainsi que M. Muhammad Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef du protocole, ont assisté à la réunion.

Le Waqf sunnite en Irak et l'AIFI signent un accord de coopération à Bagdad

Dans le cadre des efforts de l'Académie internationale du Fiqh islamique à renforcer renforcer la coopération et le partenariat avec les institutions et centres scientifiques officiels des Etats membres de l'OCI, S.E. Dr. Mishaan Al-Khazraji, Chef du Waqf Sunnite en Irak, et S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, ont signé un accord de coopération le dimanche 18 Ramadan 1444, correspondant au 9 avril 2023, au siège du Waqf dans la Mosquée Umm Al-Qura à Baghdad. S.E. Dr. Al-Khazraji a déclaré après la signature de l'accord : "Cet accord s'inscrit dans le cadre du développement des institutions religieuses aux niveaux local et international, en mettant l'accent sur le discours religieux au service des questions nationales, en diffusant la modération et en renonçant à l'intolérance et à l'extrémisme afin de préserver les principes de coexistence pacifique, d'harmonie et de tolérance prônés par l'islam, en espérant que cet accord sera le début d'une coopération étroite entre les deux institutions dans des domaines d'intérêt commun. Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Sano a exprimé sa joie et son plaisir face à cet accord qui exprime la volonté ferme et permanente de l'Académie de conclure des partenariats stratégiques avec des institutions intellectuelles, scientifiques et administratives de premier plan dans le monde islamique, louant les efforts du Waqf dans le domaine de la sensibilisation et de l'intégration entre les différentes composantes du peuple irakien et de ses dirigeants. Ont assisté à la réunion des membres de la Chambre des représentants, de l'Académie irakienne du Fiqh et des sous-secrétaires du ministère des affaires étrangères, notamment S.E. M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Irak auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djedda, et M. Muhammad Adnan al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de division des protocoles.

Le SG donne une conférence à la mosquée Al-Imam Al-Azzam à Bagdad

Au cours de sa visite officielle en République d'Irak, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé un discours le samedi soir 17 Ramadan 1444H, correspondant au 8 avril 2023, devant la foule des fidèles de la Mosquée Al-Imam Al Azzam à Bagdad, dans lequel il a expliqué en détail les merveilleuses significations du hadith reporté par l'Imam Mouslim sur l'autorité d'Abi Malik Al-Ash'ari, qui a dit : Le Messager de Dieu, SAW, a dit : "La pureté est la moitié de l'iman (la foi). Al-hamdu lillah (louange à Allah) remplit la balance, et subhan-Allah (combien Allah est loin de toute imperfection) et Al-hamdoulillah (louange à Allah) remplissent ce qui est entre le ciel et la terre. La salat (prière) est une lumière, la charité est une preuve, la patience est une illumination, et le Coran est une preuve pour vous ou contre vous. Chaque personne commence sa journée en tant que vendeur de son âme, la libérant ou la ruinant". Son Excellence a expliqué que la pureté morale signifie la pureté du cœur de toutes les maladies qui l'affligent, y compris l'hypocrisie, le commérage, la médisance, la haine, la jalousie, la tromperie, le mensonge, le faux témoignage, le parjure et d'autres maladies connues sous le nom de maladies des cœurs. En empêchant l'âme de commettre les péchés de la noble charia et de la Sounnah du Prophète SAW, tels que l'injustice, la transgression, l'agression, l'hypocrisie,

l'orgueil et ainsi de suite, étant donné que les choses interdites sont toutes considérées comme des impuretés et des obscénités, elles doivent être purifiées par le repentir à Allah et l'abandon de ces péchés. Quant à la pureté physique, Son Excellence a expliqué qu'elle signifie la pureté du corps, de la nourriture, de la boisson, du logement et des vêtements de toute saleté et impureté, afin de préserver l'âme de ce qui menace sa sécurité et sa capacité à se conformer aux ordres de son Seigneur et à éviter Ses interdictions. Son Excellence a précisé que la charia nous a expliqué comment réaliser les deux types de purification susmentionnés d'une manière originale et précise, et il a mentionné un certain nombre de supplications du prophète qui aident à purifier le cœur des maladies qui l'affligent, notamment : "Ô Dieu, purifie mon cœur de l'hypocrisie, mon action de la vaine démonstration, ma langue de la fausseté et mes yeux des mauvais regards, car tu connais les regards subreptices des yeux et ce qui est caché dans les poitrines". Son Excellence a souligné que les musulmans devaient persévérer dans ces supplications et éviter de tomber dans les maladies du cœur, en évitant tous les péchés du cœur.Son Excellence a souligné que la pureté physique signifie également l'hygiène par l'utilisation de l'eau afin d'éliminer la saleté et les impuretés. L'islam a choisi de réaliser ce type de purification au moyen des ablutions, du ghusl, brosser les dents et de ce que l'on appelle les Sounnan Al-Fitrah (Sounnas de l'instinct naturel), comme se couper les ongles, s'épiler les aisselles, se raser les poils pubiens, se laver les articulations (istinja), se tailler la moustache, et d'autres encore. Son Excellence a conclu en précisant que la purification est considérée comme une partie de la foi si les deux types susmentionnés sont atteints, ce qui signifie qu'un musulman doit s'efforcer d'être moralement pur en évitant les maladies du cœur et de l'âme, et physiquement pur en persévérant à éliminer les impuretés et les saletés de son corps, de sa nourriture, de ses boissons, de sa maison et de ses vêtements. Le discours de Son Excellence a été très reçu par les fidèles, et la rencontre a été animée par S.E. Cheikh Allama Dr. Ahmed Hassan Al-Taha, l'érudit principal de l'Académie irakienne du Fiqh.

L'AIFI et le Conseil irakien du Fiqh signent un protocole d'accord à Bagdad

Partant de l'objectif de l'AIFI de renforcer la coopération et l'intégration avec les institutions collectives d'ijtihad dans les États membres de l'OCI, et vue le statut scientifique important du Conseil irakien du Fiqh, y compris ses prestigieux érudits actifs dans le Dawah et la fatwa, et considérant l'effort de l'AIFI d'approcher les institutions religieuses face aux calamités et aux développements en s'inspirant de l'Islam pour renforcer les liens de solidarité entre les juristes et les érudits de l'Ummah, S. E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, et S.E. Prof. Ahmed Al-Taha, président du Conseil irakien du Fiqh, ont signé un protocole de coopération le samedi 17 Ramadan 1444, correspondant au 8 avril 2023, dans la capitale irakienne, Bagdad. Ce protocole de coopération vise à élaborer un plan global pour la méthodologie d'émission des fatwas dont les musulmans ont besoin sur les questions fréquemment posées et les sujets qui devraient être abordés. Les universitaires et les chercheurs en sciences islamiques sont encouragés à se pencher sur diverses questions et évolutions et à les traiter d'une manière qui allie tradition et modernité. Le protocole d'accord vise également à renforcer la coopération et à assurer une communication et une coordination continues entre les deux institutions pour l'organisation de conférences et de séminaires, la tenue d'ateliers et de cours de formation, l'échange de publications et la représentation des deux parties lors de conférences et de séminaires organisés par chacune d'entre elles dans des domaines d'intérêt commun. Après la signature du protocole d'accord, le Secrétaire général a exprimé sa grande joie : "Je suis très heureux de signer ce protocole dans cet ancien pays, en ce mois sacré, avec une institution d'ifta bien établie, dirigée par Son Éminence Cheikh Ahmed Hassan Al-Taha, qu'Allah le protège, et dont les membres comptent parmi les plus éminents érudits irakiens, connus pour leur engagement en faveur de la modération et de l'équilibre. Je saisis cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements aux dirigeants et au peuple de la République d'Iraq pour l'attention et le soutien constants accordés à l'Académie, ainsi que ma profonde gratitude au Conseil iraquien pour la confiance précieuse qu'il accorde à l'Académie internationale de Fiqh islamique et pour sa volonté sincère de renforcer les relations de coopération, de coordination et de partenariat, qu'il considère comme une action concrète et nécessaire à une étape historique importante pour la Oumma, où l'honneur de servir la charia a transcendé les limites des efforts individuels et régionaux, et a traversé les frontières politiques dans la plus grande organisation contemporaine d'ijtihad collectif d'une part, et de fatwas collectives d'autre part, dans la conviction des dirigeants du monde islamique que l'ijtihad collectif est le plus proche de la justesse, le plus fiable et le plus sage. Nous croyons sincèrement que le Conseil est une extension des conseils de fatwa et des conseils de la charia dans le monde islamique, qu'il ne remplace ni ne concurrence aucun d'entre eux, mais qu'il soutient les institutions et les organes de fatwa nationaux et régionaux, et qu'il cherche à renforcer les relations de coopération et de coordination avec d'autres institutions de fatwa éminentes dans le monde islamique et à l'extérieur, afin d'éviter les contradictions et les divergences dans les opinions et les fatwas". Pour sa part, le président du Conseil irakien du Fiqh a exprimé sa grande joie à cette occasion et a déclaré: "Nous sommes fiers de signer cet accord avec une autorité jurisprudentielle bien établie telle que l'Académie internationale du Fiqh islamique, et nous sommes fiers de coopérer avec cette institution savante bénie, en espérant que le Conseil bénéficiera de son expertise, de sa jurisprudence et de son étroite coopération avec les éminents savants de la Oumma qui sont membres de cette Académie". La cérémonie de signature du mémorandum s'est déroulée en présence des membres du Conseil, de S.E. l'ambassadeur Muhammad al-Naqshbandi, consul général de la République d'Irak et représentant permanent de l'Irak auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah, de M. Mohamed Adnan al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'académie, et de M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef des protocoles de l'académie. Il convient de noter que le Conseil irakien du Fiqh, composé d'éminents savants chargés de la Dawah et de l'émission de fatwas, est une référence juridique indépendante pour la communauté sunnite irakienne, qui interagit et coopère avec des institutions scientifiques et juridiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'Irak, dans le but d'atteindre les objectifs souhaités conformément à la loi islamique, tout en établissant des ponts de coopération, de communication et d'échange d'expertise avec tous les organismes, organisations et institutions. Le Conseil rassemble les meilleurs érudits et juristes d'Irak et de différentes régions, qualifiés pour émettre des fatwas, mener des recherches scientifiques et examiner les questions juridiques islamiques qui doivent être prises en compte dans l'arène irakienne. Outre cette élite, un groupe de jeunes érudits et de chercheurs assistent ces universitaires, apprennent d'eux et reçoivent une formation pratique en matière d'ifta sous leur direction. Cette institution jurisprudentielle propose des études spécialisées dans divers domaines.

Le Secrétaire général visite le Consulat général d'Irak à Jeddah

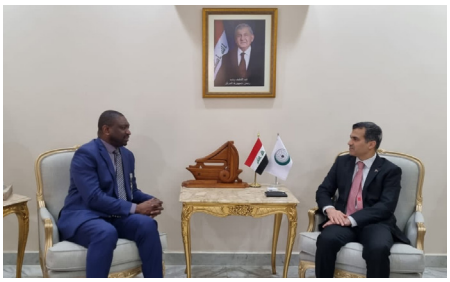

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, s'est rendu le lundi 21 Shaba'an 1444, correspondant au 13 mars 2023, au Consulat général de la République d'Irak à Jeddah, en Arabie Saoudite. Son Excellence et la délégation qui l'accompagne ont été reçues par le Consul général d'Irak, M. Muhammad Samir Al-Naqbshandi, qui s'est réjoui de cette visite et s'est déclaré personnellement honoré de rencontrer un grand savant islamique, appréciant les efforts de l'Académie pour traiter de nombreuses questions religieuses et intellectuelles intéressant le monde musulman en général et la société irakienne en particulier. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et a salué le soutien et l'attention que la République d'Irak n'a cessé d'accorder à l'Académie depuis sa création. Son Excellence a passé en revue les résolutions les plus importantes adoptées lors de la vingt-cinquième session de l'Académie, qui comprenaient un exposé complet des résolutions de la charia concernant les calamités et les développements contemporains, telles que l'obligation d'éduquer les hommes et les femmes pour le bien de la famille, de la société et du pays, l'interdiction de les priver d'éducation et d'apprentissage à n'importe quel stade, l'interdiction de prier derrière le téléphone, la radio et la télévision, l'interdiction de prier dans une langue autre que l'arabe, l'obligation de s'occuper des enfants trouvés et de ceux dont la filiation est inconnue, l'interdiction de l'homosexualité et du changement de sexe dans l'islam, et d'autres questions que le monde attend que l'Académie clarifie du point de vue de la charia. En outre, Son Excellence a promis d'envoyer une exemplaire des résolutions et des recommandations de l'Académie à la délégation permanente de l'Irak. À la fin de la visite, le Consul général a précisé que Son Excellence a reçu une invitation officielle de la République d'Irak à se rendre à Bagdad dès que possible afin de discuter avec les dirigeants politiques et les personnalités religieuses pour soutenir leurs efforts continus en vue de préserver l'unité, la sécurité et la sûreté de la société irakienne et de diffuser les nobles principes de notre vraie religion liés à la tolérance et à la coexistence pacifique entre les religions et les peuples. Le secrétaire général de l'Académie était accompagné lors de cette visite par Mme Sarah Amjad, directrice du département des femmes et de la famille de l'Académie, M. Muhammad al-Idrisi, directeur des relations publiques et des médias, M. Nawfal al-Shteiwi, auditeur interne, et M. Ahmed Al-Jazouli, chef du département des archives et du suivi.

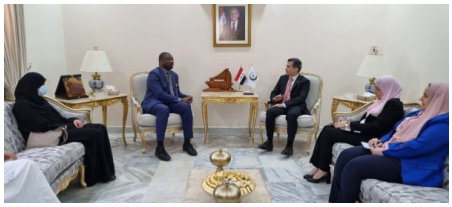

Le Secrétaire général prononce une conférence au Collège Imam al-Azzam à Bagdad

A la généreuse invitation de S.E. Dr. Salah al-Din Falih al-Taha, Doyen du Collège Imam Al-Azzam à Bagdad, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a donné une conférence le lundi matin, 19 Ramadan 1444, correspondant au 10 avril 2023, une conférence scientifique sur le rôle des académies de Fiqh pour faire face aux développements. Son Excellence a commencé sa conférence en exprimant ses sincères remerciements et sa gratitude au doyen de l'université pour l'avoir invité à donner cette conférence à la faculté et aux étudiants de troisième cycle. Il a fait l'éloge de la position intellectuelle élevée et de l'histoire scientifique ancienne de cette université, qui remonte à plus de mille ans, où de grands savants et penseurs ont étudié, notant qu'elle est restée noble et inébranlable malgré les difficultés qu'elle a rencontrées tout au long de l'histoire. À cette occasion, Son Excellence a exprimé son souhait que ce collège demeure pour lui une source permanente de refuge afin de continuer à préparer des générations capables de divers types de sciences et de connaissances, afin de préserver l'héritage des imams du savoir et de la pensée qui ont vécu dans la ville de Harun Al-Rasheed et ont enrichi la bibliothèque islamique d'une littérature scientifique précieuse et de livres intellectuels de grande valeur. L'un de ces imams est le grand imam Abu Hanifa al-Nu`man ibn Thabit, ses deux compagnons Abu Yusuf et Muhammad ibn al-Hasan al-Shaibani, l'imam al-Shafi`i, l'imam Ahmad ibn Hanbal et d'autres imams de la guidance et de la piété. Son Excellence a ensuite abordé le sujet de la conférence, en indiquant que la base de référence et la base juridique de l'ijtihad en général, et de l'ijtihad collectif en particulier. La charia dans ses textes dépend de l'ijtihad, tout comme l'application des décisions juridiques dans les incidents dépendent de l'ijtihad, et par conséquent,

elle s'est poursuivie jusqu'au jour de la résurrection, et sa porte n'a pas été et ne sera pas fermée jusqu'au jour du jugement. Son Excellence a confirmé que le plus correct des propos des savants est que le Messager d'Allah (SAW) était un mujtahid, qu'il a formé ses compagnons à l'ijtihad et qu'il les a approuvés pour nombre de leurs diligences, expliquant par ailleurs que la jurisprudence attribuée au Messager de Dieu est le caractère prédominant du groupe, à l'exception de ce qui est rare, car il a réuni les grands compagnons pour se concerter et se mettre d'accord sur ce qu'ils devaient faire, Il rassemblait les grands compagnons pour les consulter et réfléchir sur les calamités pour lesquelles aucune révélation n'avait été faite, et il rapportait ce que la majorité des personnes rassemblées approuvait et mettait en œuvre pour l'Ijtihad collectif sur les questions publiques et les calamités, inspirant ainsi l'Ijtihad collectif moderne par le biais des académies de jurisprudence locales, régionales et internationales, conduisant à une formulation mature des décisions juridiques appropriées à ces calamités et à ces développements. Son Excellence a expliqué que l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui émane de l'Organisation de la coopération islamique, est la plus grande institution contemporaine d'ijtihad collectif, car elle est la seule référence jurisprudentielle suprême au monde dont les membres sont les principaux érudits des huit écoles islamiques que les musulmans suivent aujourd'hui dans toutes les parties du monde. Son Excellence a également précisé que l'Académie internationale du Fiqh islamique traite trois types de questions générales, à savoir les calamités générales au sujet desquelles aucun texte n'a été mentionné et qui n'ont pas eu d'incidence sur la jurisprudence des prédécesseurs à leur sujet. C'est le cas de la pandémie de Corona et d'un certain nombre de cataclysmes contemporains dans le domaine de la médecine, de la sociologie et de l'économie. Quant au deuxième type de questions générales dont s'occupe l'Académie, il est représenté par les développements et les changements qui se sont produits dans de nombreux domaines et questions qui ont profondément affecté leur réalité, ce qui exige un renouvellement de la diligence à leur égard. La jurisprudence contemporaine qui vérifie ces changements et ces développements, et cela s'applique aux changements dans les contrats, les obligations, les transactions et les ventes. Quant au troisième type, il consiste à réexaminer la jurisprudence antérieure à la lumière des situations et des conditions qui ont connu et connaissent encore des changements continus, en application d'une règle qui ne nie pas le changement de la fatwa avec le changement des temps, des lieux et des conditions. Son Excellence a conclu son discours en renouvelant l'appel à la révision des programmes d'études dans les universités, les instituts et les collèges afin de les doter d'un contenu qui permette à leurs diplômés de participer positivement et efficacement à la gestion de leurs réalités d'une manière sobre qui intègre la transmission et la raison et qui fasse d'eux de bons citoyens qui parviennent à la vice-gérance d'Allah sur terre, à la construction de l'univers et à la réalisation du bonheur humain, immédiatement et à long terme. La conférence, animée par l'éminent érudit Sheikh Dr. Ahmed Hassan Al-Taha, directeur de l'Académie irakienne du Fiqh, a été très appréciée par l'auditoire. À la fin de la conférence, le doyen du collège a remis le bouclier du collège à Son Excellence et l'a remercié pour sa conférence.

Le Président du Conseil islamique de Guinée visite l'Académie

A l'occasion de la 25ème session de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, S.E. Cheikh Haji Muhammad Salih Camara, Président du Conseil Suprême Islamique de la République de Guinée et Imam Principal de la Grande

Mosquée Al-Faysal de Conakry, a visité le siège de l'Académie le mardi 9 Chabane 1444, correspondant au 28 février 2023. Le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à Son Eminence et à la délégation qui l'accompagnait, saluant sa participation à la session et ses efforts pour promouvoir l'unité, la coopération et la coexistence entre les différentes parties de la société guinéenne, appréciant ses efforts pour combler le fossé entre l'autorité dirigeante et les organisations de la société civile. A cette occasion, le Secrétaire Général a souligné la disponibilité de l'Académie à apporter tout le soutien moral de Son Eminence pour renforcer les valeurs de fraternité, de compassion, d'harmonie et de paix, ainsi que pour renforcer la coopération et la coordination avec le Conseil Islamique pour le bien de la société guinéenne. À la fin de la visite, S.E. Cheikh Haji Muhammad Salih Camara a reçu en cadeau les dernières publications de l'Académie.

Le Président et le Secrétaire général participent au 43e Forum d'Al-Baraka

À l'aimable invitation du forum Al-Baraka sur l'économie islamique, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Hamid, conseiller auprès de la Cour royale saoudienne, membre du Conseil des hauts savants, Imam-Khatib de la Grande Mosquée, président de l'Académie, et S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, ont participé à la cérémonie d'ouverture du 43e Forum d'Al-Baraka sur l'économie islamique, intitulé "L'économie islamique et l'authenticité de la durabilité", dans la soirée du mercredi 23 Chabane 1444, correspondant au 15 mars 2023, au siège de l'Université du Prince Muqrin bin Abdulaziz Al Saud à Médine, Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid a prononcé un discours dans lequel il a évoqué l'état de la législation et des lois régissant le cours de la vie, son développement et sa durabilité, soulignant que la législation et la jurisprudence islamiques constituent une plate-forme solide et un phare élevé dans la codification des dispositions, des règles et des contrôles qui établissent le concept de la durabilité et de la survie. Son Excellence a également souligné que le concept de durabilité est ancré dans les principes de la charia et que les juristes ont stipulé que "ce qui n'est pas permis dans les fondations peut l'être permis dans la durabilité". Le symposium de cette année est un suivi par le Forum d'économie islamique d'Al-Baraka des développements et des changements qui ont lieu dans l'économie contemporaine. L'économie islamique

doit être présente et participer à leur financement et à leur orientation. Le symposium visait à discuter de nombreuses questions de développement économique et stratégique liées au concept de durabilité dans l'économie islamique, y compris le rôle du secteur à but non lucratif dans la réalisation de la durabilité, les instruments d'investissement islamiques, les projets de durabilité, les banques islamiques, et leur impact sur l'application de la durabilité, ainsi que la présentation de modèles mondiaux pour les projets et initiatives de durabilité, ainsi que l'économie islamique et la durabilité entre la réalité et l'espoir. Il convient de mentionner que la cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage de SAR le Prince Faisal bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud, gouverneur d'Al-Madinah Al-Munawarah.

Le Consul de l'État de Palestine et le Doyen des Consuls à Jeddah visite l'AIFI

Le jeudi 18 Rajab 1444, correspondant au 09 février 2023, S.E. l'Ambassadeur Mahmoud Yahya Al-Assadi, Doyen des Consuls des Pays Arabes et Consul Général de l'Etat de Palestine auprès du Royaume d'Arabie Saoudite, et la délégation qui l'accompagnait, ont rendu une visite de courtoisie au siège du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à sa délégation qui l'accompagne, et l'a remercié pour cette aimable visite, appréciant son empressement de renforcer les liens de communication, de coopération et de coordination entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques et religieux palestiniens. Son Excellence a également profité de l'occasion pour exprimer ses sincères remerciements et sa gratitude à l'État de Palestine pour son soutien continu à l'Académie, puis lui a donné un aperçu des activités de l'Académie, de ses différents programmes et des objectifs qu'elle cherche à atteindre, en particulier avec en ce qui concerne la sensibilisation à la centralité de la cause palestinienne dans les résolutions et les déclarations de l'Académie, se référant à la publication de nombreuses résolutions et déclarations par l'Académie sur l'importance de défendre Al-Aqsa et de donner au peuple palestinien ses droits fondamentaux et humains de vivre dans la sûreté, la sécurité et la stabilité sur leur terre et la terre de leurs ancêtres. Son Excellence a conclu en informant Son Excellence le Consul Général que le Grand Mufti de Palestine se rendra à Djeddah dans les prochains jours pour participer à la vingt-cinquième Session de l'Académie, qui se tiendra dans les prochains jours à Djeddah. Pour sa part, Son Excellence le Consul Général a exprimé son grand plaisir et son honneur de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec le l'Académie et d'en tirer profit pour s'attaquer aux justes causes du peuple palestinien, en particulier la question des lieux saints islamiques à Jérusalem, comme Al-Aqsa et Al-Haram Ebrahimi et d'autres. Il a également exprimé sa profonde appréciation pour les efforts considérables déployés par Son Excellence dans ce contexte, louant la grande volonté de Son Excellence d'unir la voix de la Oumma, d'unifier, d'enraciner et d'encadrer l'action islamique commune, et sa défense inébranlable du peuple palestinien et de la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale. Il a conclu en exprimant son aspiration à assister à la 25e session de l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à l'Académie pour avoir invité et impliqué des savants de Palestine. La réunion s'est déroulée en présence de M. Moeen Jawdat Al-Sawafiri, Consul au Consulat Général à Djeddah, M. Mohamed Mondher El Chouk, Directeur du Cabinet et du Protocole à l'Académie, Dr Hagi Manta Drammeh, Chef du Division de la coopération et des relations extérieures de l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.

Le Président préside la 3ème réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'AIFI

S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie et Vice-président du Fonds du Waqf de l'AIFI, a présidé la troisième réunion du Conseil d'administration du Waqf le mercredi 30 Chabane 1444, correspondant au 22 mars 2023, par visioconférence. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux distingués membres du conseil d'administration, en les félicitant pour l'arrivée du mois béni du Ramadan et en demandant à Allah le Tout-Puissant de les aider à jeûner et à prier pendant ce mois. Son Excellence a parlé des statuts du Fonds Waqf de l'AIFI, dans lesquels il confie au conseil d'administration le soin d'élaborer ses politiques générales et d'approuver ses procédures régulières. Il a également chargé le conseil d'administration de rechercher les moyens d'aider le Fonds Waqf à obtenir des dons en nature et en espèces et de les présenter au Conseil d'administration pour approbation. Son Excellence a fait référence aux propositions faites par le Conseil du Surveillance lors des réunions précédentes, en particulier

l'esquisse du plan exécutif, qui comprend des méthodes claires pour de collecte et d'approbation des dons envoyés des pays, des organisations et des individus, soulignant que de telles procédures nécessitent un coût financier à présenter à l'Académie afin de mettre en œuvre ce plan. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie et Secrétaire du Conseil d'Administration, a parlé des difficultés rencontrées par le Fonds Waqf en ce qui concerne les procédures réglementaires et légales pour accepter les donations dans le pays hôte, et a informé les participants que le Secrétariat Général est toujours en communication avec les autorités compétentes afin d'obtenir l'autorisation d'accepter les donations des individus et des organisations. Son Excellence a ensuite présenté au Conseil d'administration des propositions temporaires pour résoudre certaines des questions discutées. Après délibérations et discussions, la réunion a pris quelques décisions importantes, en particulier : L'approbation unanime par les participants des propositions présentées par le Secrétaire du Conseil d'Administration du Waqf. Consulter le Secrétaire Général de l'OCI pour proposer des membres pour le Conseil de Surveillance pour une période de trois ans. La réunion a vu la participation de S.E. Dr. Cheikh Abdullah Al-Mutlaq, S.E. Dr. Ahmed Al-Haddad, S.E. Dr. Youssef Abdullah Al-Shubayli, S.E. Dr. Abdullah Mabrouk Al-Najjar et S.E. Dr. Abdullah Muhammad, représentant de la Banque Islamique de Développement.

L'AIFI et le Centre de Da'wah islamique en Amérique latine signent un protocole d'accord

Partant des objectifs de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) représentés dans le renforcement de la coopération, la coordination et le partenariat avec les institutions et centres scientifiques actifs dans le domaine de la diffusion de l'approche de modération, de tolérance et d'ouverture, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. M. Ali Ahmed Al Saifi, vice-président du Centre islamique de Da'wah en Amérique latine et les Caraïbes, ont signé un mémorandum de coopération entre les deux parties, le mercredi 10 Rajab 1444 correspondant au 01 février 2023, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Cet accord vise à lancer un partenariat stratégique basé sur le renforcement de la coopération dans de nombreux domaines, y compris le domaine de l'émission de spécifications et de normes de la Charia pour l'industrie Halal dans l'abattage, l'alimentation et les boissons, et traitant des moyens d'intégrer les musulmans vivant en Amérique latine et dans les Caraïbes dans leurs sociétés tout en préservant leur identité islamique et en respectant strictement les exigences de citoyenneté et de résidence dans leurs pays, par la recherche et la coopération scientifique, l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, la tenue d'ateliers et de formations, l'échange de publications et de périodiques et la représentation des deux parties aux conférences et séminaires tenus par chacun d'eux dans le domaine d'intérêt commun entre eux. Après la signature de l'accord, Le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir de conclure ce partenariat stratégique avec l'une des institutions islamiques les plus importantes au service des musulmans dans les communautés musulmanes d'Amérique latine depuis des décennies et qui cherche avec toutes ses capacités humaines et matérielles à répandre le vrai religion loin de tout extrémisme et de toute intolérance, en inculquant l'esprit de citoyenneté et le respect de ses exigences aux citoyens et résidents musulmans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Son Excellence a affirmé l'engagement de l'Académie à fournir le soutien intellectuel et scientifique nécessaire au Centre dans le domaine des questions de statut personnel, à former des imams et des prédicateurs et à publier des normes de la charia pour l'industrie halal des animaux abattus, qui est considérée comme l'une des plus importants secteurs économiques dans lesquels opère la communauté musulmane au Brésil et en Argentine notamment. Son Excellence a conclu en se réjouissant d'organiser des symposiums scientifiques spécialisés, en partenariat avec le Centre, ciblant les problèmes et les préoccupations des musulmans de ces pays. Pour sa part, le Vice-président du Centre a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence pour l'accueil chaleureux, et son grand plaisir de conclure cet accord important avec la plus importante référence du Fiqh dans le monde musulman. Il a ajouté que le centre cherchait depuis un certain temps à établir une relation de coopération stratégique avec l'Académie dans l'espoir d'obtenir le soutien de l'Académie dans la volonté du centre de faire face aux divers problèmes et causes auxquels sont confrontés les musulmans d'Amérique latine, compte tenu des capacités scientifiques et Fiqh que l'Académie possède à travers d'éminents érudits et experts dans toutes les disciplines religieuses et scientifiques, et aussi au vu des solides résolutions et recommandations scientifiques et intellectuelles émises par l'Académie, qui couvrent tous les aspects de la vie contemporaine et répondent aux aspirations et espoirs des musulmans des communautés musulmanes, non seulement sur le continent américain, mais aussi dans le monde entier. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration à assister à la 25e Session de l'Académie avec la délégation de son institution, et son optimisme pour un avenir prospère de coopération et de coordination continues entre les deux parties dans tous les domaines d'intérêt commun. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Dr Abdel-Fattah Abnauf, directeur du département de la planification et de la coopération internationale de l'Académie, et de M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.

Le Secrétaire général donne une conférence sur Imam Al-Nawawi à Amman

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé, le vendredi 23 Ramadan 1444H correspondant au 14 avril 2023, une conférence scientifique dans le cadre des activités des 111èmes Conférences Hachémites, intitulée "Cheikh Al-Islam Al-Nawawi" au Centre Culturel Islamique de la Mosquée du Martyr Fondateur le Roi Abdallah I à Amman. Il a ouvert sa conférence en exprimant ses sincères remerciements et sa reconnaissance à Sa Majesté le Roi Abdullah II, à son Prince héritier, le Prince Al-Hussein Bin Abdullah, à la famille royale hachémite, au gouvernement jordanien et au peuple jordanien pour ces conférences scientifiques. Il a ensuite parlé de l'importance de connaître les biographies des grands savants et de leur impact sur l'essor et le progrès des nations : "Les nations vigilantes sont fières de leurs grands esprits, glorifient leurs héros, chérissent leur patrimoine, préservent les réalisations de leurs pères et de leurs grands-pères et s'inspirent des biographies de leurs héros pour en tirer des leçons claires qu'elles prennent comme un phare pour les guider face aux défis. Ils en tirent des leçons utiles qui deviennent une plateforme à suivre et à se tenir au courant des développements, et un refuge vers lequel ils se tournent pour orienter les transformations et les changements qui envahissent leur arène de temps à autre, mettre en lumière leurs parcours immortels et faire connaître leurs contributions distinguées et leur grand impact, dans l'espoir que les générations montantes suivront leur exemple afin de réaliser ce que leurs prédécesseurs ont réalisé en termes

de bonne mention et de présence permanente". Il a souligné que s'il était "impossible d'englober tous les détails de leur biographie, il était également impossible de présenter ces biographies en une seule conférence. C'est pourquoi nous allons éclairer certains aspects de la vie de cet imam et réformateur, Muhyi al-Din, Abu Zakariya Yahya bin Sharaf bin Mari bin Hasan al-Nawawi al-Shafi'i, né en 631 de l'hégire dans le village de Nawa. Faute de temps, je choisirai des exemples réalistes tirés de la vie du cheikh Al-Islam, le saint des saints et des justes, le prince des juristes et des spécialistes du hadith, et le cheikh des Chafiis. Il a donné des exemples de ses mérites dans ces deux titres, comme sa position envers le roi Baybars lorsqu'ils étaient sur le point de mettre la main sur les vergers du Levant et de les considérer comme la propriété de l'État, de sorte que l'imam al-Nawawi lui a ordonné dans son message historique de ne pas écouter ceux qui l'ornaient de mensonges et de la saisie des biens d'autrui, Le roi Baybars s'est donc mis en colère en lisant son message et a ordonné de lui retirer son salaire et tous ses postes, et il a été surpris lorsqu'on lui a dit qu'il n'avait ni salaire ni poste, et il l'a donc aimé et a été proche de lui. Il a également parlé de son refus lorsque le roi Baybars a demandé l'émission d'une fatwa autorisant à prendre de l'argent aux sujets afin d'obtenir la victoire sur les combats contre les Tatars, et il a commencé à tuer les savants dissidents jusqu'à ce qu'il arrive à l'imam al-Nawawi, qui a discuté avec lui vigoureusement jusqu'à ce que le roi Baybars lui réponde: «Sortez de mon pays (c'est-à-dire de Damas). Il se rendit alors dans la région de Nawa, et on demanda au roi pourquoi vous ne l'aviez pas tué : "Chaque fois que je voulais le tuer, je voyais sur ses épaules soixante-dix personnes qui voulaient s'en prendre à moi, alors je m'en suis abstenu. perpétuité et qu'Il augmente .leurs trésors et leur conviction à travers les âges Il a conclu sa conférence en disant : "Il n'est pas étonnant que Damas et les villages et villes environnants aient tremblé de pleurs, de chagrin et de douleur à la suite de la mort de ce pieux imam dans le dernier tiers de la nuit du mercredi 25 Rajab 676 de l'hégire, après que Dieu a béni la Oumma avec la vie de ce savant qui n'a pas dépassé quarante-six ans".

Le S.G. prononce une conférence sur Ijtihad à l'Institut des Imams à Rabat

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé, le mardi 20 Ramadan 1444H, correspondant au 11 avril 2023, une conférence à l'Institut des Imams à Rabat. Il a commencé sa conférence en donnant un aperçu sur le concept de l'Ijtihad, en indiquant sa légitimité est dérivée du Noble Coran et de la Sounna du Prophète, en soulignant son importance et sa nécessité à chaque époque et en tout lieu, Il a souligné que la flexibilité et l'éternité de la Charia dépendent de l'ijtihad, ce qui rend impossible de dire que "la porte de l'ijtihad" est fermée, et la prétention que l'ijtihad est fermé est en soi meme un ijtihad. Il a également parlé en détail des divisions de l'ijtihad et des types de moujtahids, en évoquant la division la plus importante des moujtahids, qui est celle qui les divise en moujtahids indépendants, moujtahids absolus et moujtahids restreints. En ce qui concerne le moujtahid indépendant, il le définit comme le savant qui remplit les conditions d'une jurisprudence bien connue et qui est unique dans le développement de méthodologies de déduction et d'inférence que personne ne lui a précédé, comme Ibn Muhammad al-Sadiq, l'imam Abdullah Ibn Ibad, l'imam Abu Hanifa al-Numan Ibn Thabit, l'imam Malik Ibn Anas, l'imam Muhammad Ibn Idris al-Shafi'i, l'imam Ahmad Ibn Hanbal, l'imam Dawood bin Ali, l'imam Al-Tabari et d'autres encore. Quant au mujtahid absolu, il est le savant chez qui les conditions bien connues de l'ijtihad sont réunies, mais il n'a pas développé de façon indépendante des méthodes de déduction et d'inférence qui lui soient propres, mais a plutôt choisi d'adopter l'une des méthodes de déduction et d'inférence des imams qui l'ont précédé, et cela s'applique à un certain nombre de savants bien connus tels que les deux compagnons d'Abu Hanifa, Abu Yusuf, et Muhammad bin Al-Hassan. Al-Shaibani, Ibn Ruchd, Ibn Qudamah, Ibn Hazm et d'autres. Ils se distinguent par le fait que leur jurisprudence est différente de celle des imams fondateurs des écoles qu'ils suivent. Quant au mujtahid restreint, il est le savant qui a rempli les conditions de l'ijtihad, mais il n'a pas développé unilatéralement des méthodes de déduction et d'inférence qui lui sont propres, et il ne contredit pas dans sa jurisprudence celles des imams de l'école qu'il suit. Ibn al-Qasim al-Maliki, Abd al-Karim bin Abi al-Fadl Muhammad bin Abd al-Karim al-Rafi'i al-Shafi'i, Ali bin Suleiman al-Mardawi al-Hanbali, et d'autres. Il a également expliqué qu'il n'est pas impossible d'atteindre les degrés d'ijtihad susmentionnés, en particulier l'ijtihad absolu et l'ijtihad restreint, et il a expliqué l'importance de l'ijtihad absolu et sa nécessité à chaque époque. Il a conclu sa conférence en encourageant les étudiants à se consacrer entièrement à la quête du savoir, avec sincérité, persévérance, diligence et assiduité.

Dialogue entre le S.G et les étudiantes en doctorat à Rabat

La Fondation Dar al-Hadith Al-Hassaniya§ a organisé un dialogue scientifique entre S.E. Prof. Koutoub Sano et les doctorants du collège afin de bénéficier de sa réflexion, de ses connaissances et de sa grande expérience. La rencontre a eu lieu le mercredi 21 ramadan 1444, correspondant au 12 avril 2023. Son Excellence a été accueillie par le directeur adjoint et secrétaire général de la Fondation, qui a déclaré que la visite de Son Excellence à la Fondation et son approbation de ce dialogue est une bonne occasion que les étudiants devraient investir pour se familiariser avec sa riche carrière intellectuelle et son éminent scientifique expérience, Il a également travaillé dans son pays, la République de Guinée, en tant que Ministre des Affaires Religieuses, Ministre de la Coopération Internationale et Conseiller Diplomatique du Président de la République pendant 12 ans. Il est actuellement Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, Pour sa part, il a félicité son leadership pour la mise en œuvre réussie de son nouveau programme, qui vise à préparer une génération d'érudits dotés de connaissances religieuses et des principes des sciences humaines et sociales. Il a parlé de l'importance de la persévérance et de l'empressement à rechercher des connaissances et d'éviter la paresse, la léthargie, la complaisance et l'auto-admiration, ainsi que l'importance d'investir du temps et de l'énergie dans ce qui est bénéfique et utile, évoquant à cet égard la nécessité de persévérer dans la lecture, l'écriture, l'apprentissage, la recherche

de connaissances et la participation à des séminaires scientifiques, Il a également souligné que la discipline, la sincérité, le dévouement, la bonne gestion du temps et la priorisation sont la base de tout travail réussi, qu'il soit scientifique, administratif ou politique, soulignant l'importance de humilité, ouverture d'esprit et intégration aux autres. En même temps, il a parlé des nombreuses expériences qu'il a eues dans son travail politique, ainsi qu'avant et pendant sa carrière académique et administrative à l'université. Il a également assuré aux étudiants que le succès d'une personne dans tout travail ou activité qu'elle entreprend est dû à Dieu, puis à l'adoption des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs et les buts. Son Excellence a conclu son discours en exhortant les étudiants à ne pas désespérer et à abandonner lorsque certains des objectifs qu'ils se sont fixés ne sont pas atteints, car il faut apprendre des erreurs et des échecs auxquels on est exposé dans la vie, et se méfier du désespoir, rappelant qu'une personne a quatre ennemis qu'elle doit combattre, à savoir l'ignorance, la pauvreté, la maladie et le désespoir Le désespoir est le plus dangereux de ces ennemis, car l'ignorance peut être combattue par l'apprentissage, la pauvreté peut être combattue par le travail et la maladie peut être guérie. avec traitement. Son Excellence les a appelés à s'éloigner du désespoir, de l'abandon, de la paresse et de l'auto-admiration, et à embrasser l'optimisme, la confiance en Allah et en Sa bonté, l'empressement à rechercher la connaissance et la dévotion à celle-ci avec l'importance d'accompagner les personnes sérieuses, diligentes et les savants, et de s'éloigner des paresseux, de ceux qui se retirent de la vie, de ceux qui s'abandonnent à l'impuissance; et pour toujours se souvenir de ce que le cousin du Messager d'Allah, PBUH, a dit lorsqu'on lui a demandé comment il avait pu accumuler autant de connaissances dans différents domaines malgré son jeune âge, il a répondu avec sa phrase célèbre «avec une langue questionneuse et un cœur attentif.» Les étudiants ont posé plusieurs questions sur le secret de la capacité de Son Excellence à innover et à exceller dans les domaines scientifique, politique et diplomatique. Leurs questions portaient également sur l'avenir de la culture arabe et des arabophones sur le continent africain, ainsi que sur leur implication dans le militantisme politique. Il a insisté sur la nécessité de faire confiance à Allah, puis à soi-même, et de ne pas céder aux tentatives d'exclusion. Au contraire, il faut s'engager à bon escient après avoir maîtrisé les facteurs de succès et envisagé les causes et les moyens.

L'AIFI participe à la Conférence internationale de gynécologie esthétique

Mme Sarah Badewi, directrice du département des affaires féminines et familiales à l'Académie, a participé à la «Première conférence internationale sur la gynécologie esthétique et sa jurisprudence » organisée par la Société saoudienne d'études sur la jurisprudence médicale affiliée à l'Université islamique de l'Imam Mohammad bin Saoud, à Djeddah; en coopération avec l'AIFI, les 12-13 Rajab 1444H correspondant aux 03-04 février 2023G, au Radisson Blue Plaza Hôtel à Djeddah. La conférence, qui a duré deux jours, a pour objectif de présenter la gynécologie esthétique et régénérative, l'éthique de la pratique professionnelle, et de contribuer à diffuser la culture de la gynécologie esthétique. Le Dr Hanan Bint Ali Sultan, responsable de la conférence, consultante en infertilité a expliqué que la gynécologie esthétique régénérative est une spécialité délicate et relativement nouvelle issue du domaine de l'obstétrique et de la gynécologie. Les experts prédisent que ce sera l'une des tendances beauté dans un avenir proche. Dans son allocution, Mme Sarah Badewi a affirmé le vif intérêt de l'Académie pour tout ce qui touche à la santé, à la recherche de solutions charia qui faciliteraient le travail des agents de santé et les aideraient à rendre leurs services à la société de manière distinguée. Elle a expliqué que la conférence est une excellente occasion pour les médecins de coopérer avec des juristes afin d'étudier ces développements médicaux contemporains liés à la gynécologie esthétique régénérative, ajoutant que l'approche de l'Académie pour traiter les questions liées à la santé publique est basée sur l'examen de ces problèmes à travers leurs résultats positifs et négatifs d'une part, et les conséquences de la préservation des objectifs de la charia, en particulier le but de préserver l'âme et de préserver la progéniture, d'autre part. En conclusion, le directeur des affaires familiales a appelé la Société saoudienne d'études sur la jurisprudence médicale à coopérer davantage avec l'Académie pour organiser des conférences et des séminaires conjoints afin d'étudier diverses urgences et développements médicaux. Elle a également appelé chacun à tirer le meilleur parti des résolutions et recommandations émises par l'Académie concernant de nombreuses urgences et évolutions médicales, qui incluent des réponses satisfaisantes à de nombreuses questions liées à la médecine.

Dr. M. Shoaib représente l'AIFI à la réunion stratégique de CIBAFI à Médine

S.E. Dr. Mohamed Mustafa Shoaib, superviseur du Centre de Fatwa et de Revues de l'Académie, au nom du Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la Réunion Stratégique de l'Economie Islamique organisée par le Conseil des Banques Islamiques et des Institutions Financières (CIBAFI) intitulée : L'Ethique Bancaire Islamique et le Rôle des Parties Prenantes dans la Mise en Œuvre, le 22 Chabane 1444, correspondant au 14 Mars 2023 à Médine, Royaume d'Arabie Saoudite. Sa présentation était intitulée : L'éthique de la finance islamique et le rôle des parties prenantes dans son application, dans laquelle il a discuté de l'importance

de l'éthique et de la nécessité de la respecter, en particulier dans les transactions physiques et économiques. Contrairement à d'autres économies, l'économie islamique est basée sur les valeurs et la morale, mentionnant plusieurs textes juridiques dans ce contexte, ainsi que les sources de l'éthique en général. Il a également défini l'éthique de la banque islamique, en expliquant ses sections et en énumérant un ensemble de fondements sur lesquels elle repose, ainsi que les fruits que l'institution financière islamique récolte et ceux qui en font partie grâce à leur engagement à l'égard de ces fondements et de l'éthique.

28ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé le dimanche 14 Rajab 1444 correspondant au 05 février 2023, la vingt-huitième réunion périodique des employés de l'Académie. Au départ, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant l'importance des réunions mensuelles des employés de l'Académie, qui sont consacrées à faire le point sur le travail de l'Académie au cours du mois écoulé, et en font une occasion d'autocritique, de résolution problèmes, présenter des suggestions et discuter des questions qui préoccupent les employés librement et de manière transparente. Après avoir parlé de l'ensemble des projets et des obligations auxquels l'Académie est confrontée au cours du mois en cours et du travail supplémentaire qui est requis de tous les employés dans les prochains jours pour le succès de la 25e Session de l'Académie, Son Excellence a exhorté tous les employés à faire un maximum d'efforts pour compléter les préparatifs nécessaires pour la Session et de coopérer et de coordonner en permanence entre les commissions et les équipes de travail. Ensuite, la réunion a discuté des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Tous les départements communiqueront avec les chefs de division par l'intermédiaire de leurs directeurs, en respect de la valeur de discipline, qui est l'une des dix valeurs de l'Académie, et en tenant compte de la hiérarchie administrative et en suivant le travail effectué de manière appropriée.
- Mettre à jour la liste des conférences mensuelles proposées et communiquer

avec les conférenciers pour confirmer leur engagement aux dates proposées.
- Demander au comité des achats de fournir une offre claire concernant les véhicules de l'Académie et la nécessité d'acheter un nouveau véhicule.
- Numériser les livres de la bibliothèque de l'Académie et placer les drapeaux des États membres sur les étagères du haut.

10ème Réunion conjointe des Départements et Divisions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la dixième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le lundi 16 Rajab 1444 correspondant au 06 février 2023, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, remerciant chacun pour ses efforts dans le suivi des préparatifs de la Session, soulignant la nécessité d'un travail d'équipe, de coopération et d'intégration entre tous les comités, départements et divisions pour achever les préparatifs restants et entrer dans le dernière étape qui précède d'une semaine la Session, en espérant que chaque commission termine ses travaux une semaine avant la tenue de la Session, la dernière semaine étant consacrée à l'organisation et à la préparation de l'accueil des participants et des invités. Ensuite, les comités ont présenté leurs rapports hebdomadaires sur le travail accompli au cours de la dernière période, et ont soulevé à l'assemblée les difficultés et les problèmes qu'ils ont rencontrés afin d'y trouver des solutions. En conclusion, Son Excellence a exhorté tous les comités à déployer tous leurs efforts, à intensifier la coopération et la coordination entre eux et à faire part de leurs besoins directement au Département des finances. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- La nécessité de compléter le recueil de toutes les présentations de recherche soumises à la Session après les avoir corrigées et coordonnées, puis imprimées et diffusées au cours de la Session.
- S'adresser à l'OCI concernant l'utilisation de ses traducteurs et appareils de traduction lors de la cérémonie d'ouverture de la Session.
- Communiquer avec les chercheurs et les invités de Djeddah pour connaître leurs besoins pendant la Session.
- Augmenter le nombre de membres du Comité de logement et d'accueil en y ajoutant de nouveaux noms pour assurer un bon accueil des délégations.

29ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la ving-neuvième réunion mensuelle du personnel de l'Académie le dimanche 14 Ramadan 1444, correspondant au 6 avril 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les félicitant pour l'avènement du mois béni de Ramadan, en les appelant à profiter de ces jours propices et à les mettre à profit pour accomplir des actes d'obéissance et de droiture, pour revenir à Allah et se repentir, et pour consacrer du temps à la récitation du Saint Coran, à sa contemplation et à son étude. Il a ensuite évoqué sa prochaine visite en République d'Irak, en coordination avec le consulat général d'Irak à Djeddah, pour discuter avec les dirigeants politiques et les personnalités religieuses de leur soutien à leurs efforts continus pour préserver l'unité, la sécurité et la sûreté de la société irakienne et pour diffuser les nobles principes de notre vraie religion sur la tolérance et la coexistence pacifique entre les religions et les peuples. Son Excellence a donné l'occasion à tous les fonctionnaires d'exprimer librement leurs suggestions et de présenter leurs problèmes et questions professionnels et sociaux, afin qu'on y réponde et qu'on essaie de les résoudre avec transparence et clarté, dans le but de réaliser le principe de la communication positive entre Son Excellence et les employés, afin d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité et de perfection au sein du Secrétariat général de l'Académie. Son Excellence a écouté attentivement les interventions et les demandes des participants. La réunion a également passé en revue les décisions prises lors de la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Le département des TIC fera des mises à jour sur le site web de l'Académie, et d'autres points

de vente tels que WhatsApp, Facebook, et Twitter, et changera la supervision dans ces applications.
- Le chef du département de traduction sera le nouvel administrateur du groupe WhatsApp de l'Académie à la place de l'administrateur précédent, ainsi que d'autres tâches connexes.
- Le groupe WhatsApp de l'Académie sera spécialisé dans la publication de ce qui est uniquement lié à l'Académie et à ses activités.

SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction
JAWZI B. LARDJANE

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSBIEN VOULOIR NOUS CONTACTER VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

www.iifa-aifi.org
info@iifa-aifi.org
@aifi_org
@aifi.org